



- *Fonds solidaire* -

NICOLE GUY



Centre de solidarité
internationale
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

FONDS SOLIDAIRE NICOLE GUY

- *Biographie* -

Mme Nicole Guy est la fondatrice du Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-St-Jean (CSI). Celle-ci a toujours été une femme engagée dans sa communauté. En 1957, elle termine ses études d'infirmière et entame sa carrière à l'Hôtel-Dieu d'Alma en tant que responsable des services obstétriques. En 1961, elle devient directrice de l'École des garde-malades et infirmières auxiliaires de l'Hôtel-Dieu de Roberval.

De 1966 à 1970, son aventure à l'international débute lorsqu'elle participe à un projet de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de l'Hôpital Ste-Justine en Tunisie pour la mise en place d'un hôpital pédiatrique à Tunis. Puis, un autre projet va changer sa vie, une mission de 6 ans au Paraguay où elle travaillera à un projet d'amélioration de la santé auprès des paysans.

À son retour au pays, Mme Guy désire que les enjeux internationaux soient mieux connus au Saguenay-Lac-St-Jean et c'est animé par cette idée qu'elle fondera avec un groupe de bénévoles le CSI en 1979. Elle demeure toujours à Roberval au Lac-St-Jean et suit de près les activités de l'organisation. Les actions de cette femme dévouée et bienveillante rayonnent depuis 40 ans sur la région et sur le monde à travers les actions du CSI.

Mme Guy est une inspiration pour la communauté du Saguenay-Lac-St-Jean.



FONDS SOLIDAIRE NICOLE GUY

- À quoi servira le Fonds-

En cette année du 40e anniversaire de l'organisation, le CSI a décidé de mettre sur pied un fonds philanthropique dédié à la solidarité internationale en l'honneur de sa fondatrice.

La création de ce Fonds offrira la possibilité d'une contribution à perpétuité pour les donateurs et le capital constituera une source permanente de subvention pour l'organisme.

Le CSI fait ainsi le choix de répondre à ses besoins présents, tout en s'assurant de répondre à ses besoins futurs à travers cet outil de financement, dans une vision de développement durable.

Cela soutient un développement à long terme qui permettra de réduire la dépendance à l'égard du soutien gouvernemental. Il est important de nommer que le CSI est financé uniquement par projet, sans aucun financement à la mission.

C'est pourquoi les dons du public sont essentiels à la réalisation de la mission de base.



FONDS SOLIDAIRE NICOLE GUY

- *Comment soutenir le Fonds ?* -

Membre fondateur

Tous ceux et celles qui feront un don au Fonds de 500\$ et plus au cours de l'année 2019 se verront attribuer le titre de membre fondateur du Fonds solidaire Nicole Guy. Une mention sera faite dans le Rapport annuel 2019-2020, sur le site internet du CSI et sera également inscrit dans les documents légaux du Fonds.

Donateur, Donatrice

Tous don est accepté et souhaité en tout temps. Un reçu de charité est émis pour tout don de 20\$ et +. Pour chaque tranche de 100\$ de don d'un individu, le CSI offre une chance de gagner un crédit voyage de 1 000\$ pour la destination de son choix chez Club Voyages Alma. Ex: un don de 250\$ offre 2 chances de gagner.

Pour chaque tranche de 250\$ de don d'une corporation, le CSI offre une chance de gagner un crédit voyage de 2 000\$ pour la destination de son choix chez Club Voyages Alma. Ex: un don de 1 000\$ offre 4 chances de gagner.

Leg testamentaire

Il est aussi possible de faire un don par leg testamentaire via le Fonds solidaire Nicole Guy. Notre responsable du Fonds prendra un rendez-vous avec vous pour en discuter davantage si vous avez de l'intérêt à soutenir la solidarité internationale de cette manière. Pour info : Véronique Fortin 418 668-5211 poste 228

